

# Suivi annuel des résultats régionaux prévus à l'entente Canada-Québec concernant le programme Vers un chez-soi 2019-2024



Préparé par la Direction du programme de santé mentale et dépendance  
Septembre 2023



Suivi annuel des résultats régionaux prévus à l'Entente Canada-Québec concernant le Programme Vers un chez-soi 2019-2024 est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches) :

363, route Cameron  
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2  
Téléphone : 418 386-3363

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante :

[www.cisss-ca.gouv.qc.ca](http://www.cisss-ca.gouv.qc.ca).

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

# 1. Introduction

L'Entente Canada-Québec concernant le Programme Vers un chez-soi 2019-2024 (Entente VCS) est une entente qui vise à prévenir et réduire l'itinérance et plus spécifiquement à réduire l'itinérance chronique de 50 % avant 2030. Dans cette optique, il était prévu que les CISSS et CIUSSS de la province coordonnent la mise en œuvre d'un plan communautaire et en assurent le suivi.

Ainsi, au printemps 2022, le CISSS de Chaudière-Appalaches, en concertation avec les organismes communautaires financés par le Programme Vers un chez-soi, a élaboré son plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI) pour 2022-2024. Celui-ci a permis de dresser un portrait de notre collectivité désignée en y recensant la réalité de l'itinérance sur notre territoire ainsi que les grands apprentissages qui en découlent. Il a également permis, dans un deuxième temps, de cibler des actions à mener pour lutter contre l'itinérance et de s'enligner vers des priorités communautaires.

Il est important de préciser que l'approche communautaire axée sur les résultats constitue un levier contribuant à ce que les partenaires puissent développer et peaufiner une vision commune des retombées de leurs efforts collectifs et des initiatives en cours.

Ce premier suivi détaille les résultats régionaux observés pour l'exercice 2022-2023, soit du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

Pour information, il est possible de consulter le Plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI) à cette adresse :

<https://www.cisssca.com/extranet/medecins-partenaires-et-professionnels/prevention-promotion/itinérance>

## 2. Suivi et amélioration en continu

Les organismes de la collectivité désignée de Lévis se sont réunis à plusieurs reprises afin de définir les priorités à travailler pour obtenir des résultats à l'échelle locale et ainsi répondre aux exigences de l'Entente. Ils ont réfléchi à plusieurs priorités mesurables permettant, entre autres, d'évaluer le phénomène de l'itinérance chronique dans le but de mettre en place un processus d'amélioration continue.

Afin de pouvoir suivre les résultats régionaux, nous avons créé un outil personnalisé aux couleurs de nos attentes. Il s'agit d'une reddition de données, sous forme de document Word, qui a été envoyée en cours d'année aux organismes concernés afin que chacun puisse y inscrire ses informations et statistiques.

Au 30 juin 2022, les organismes ont retourné la reddition au CISSS de Chaudière-Appalaches, qui a ensuite été examinée et compilée pour en ressortir un premier bilan, que nous pouvons consulter plus bas dans le document.

Notre gestion axée sur les résultats est divisée en quatre (4) axes :

- Déterminer les priorités et les résultats visés (fait en 2022);
- Mettre en œuvre les engagements et suivre les résultats (en cours);
- Évaluer et interpréter les résultats obtenus (en cours);
- Utiliser l'information pour soutenir la prise de décision (révision des priorités et amélioration continue en cours).

Le premier constat observé est que nous avons circonscrit les résultats de la priorité 1 (celle axée sur l'itinérance chronique) à un seul organisme, le Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ), l'organisme qui gère le Programme de stabilité résidentielle avec accompagnement). Or, plusieurs autres organismes accompagnent les personnes en situation d'itinérance chronique et épisodique vers de la stabilité résidentielle. Nos données pour 2022-2023 sont donc incomplètes. Pour 2023-2024, la reddition sera élargie à l'ensemble des organismes, ce qui nous donnera un portrait plus conforme de la réalité lévisienne.

Le second constat que nous retirons est qu'au terme de la première année, nous pouvons ressortir un premier bilan; toutefois, il est difficile de pouvoir en faire une analyse plus détaillée. En fait, il faudrait avoir plusieurs années de recul pour pouvoir avoir une analyse approfondie du phénomène de l'itinérance qui est complexe et qui évolue continuellement.

### 3. Accès du public aux résultats régionaux

La région de Chaudière-Appalaches publiera son rapport sur le site web du CISSS de Chaudière-Appalaches, dans la section consacrée à l'itinérance, à l'adresse suivante :

<https://www.cisssca.com/extranet/medecins-partenaires-et-professionnels/prevention-promotion/itinérance>

### 4. Suivi annuel des résultats régionaux

Notre région fera le suivi de l'itinérance chronique (priorité 1). Les autres résultats régionaux (priorités 2 et 3) que nous avons ciblés dans notre Plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI) serviront à mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez nos populations vulnérables.

**Résultat : Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année.**

La définition de l'itinérance chronique qui a été retenue par les partenaires de la collectivité désignée est la définition établie par le gouvernement fédéral, à savoir :

L'itinérance chronique désigne les personnes qui sont actuellement en situation d'itinérance ET qui rencontrent l'un des critères suivants :

- ont été en situation d'itinérance pendant six mois (180 jours) ou plus au cours de la dernière année;  
et/ou
- ont été en situation d'itinérance pendant 18 mois (546 jours) ou plus au cours des trois dernières années.

L'itinérance chronique inclut le temps passé dans les situations suivantes :

- Passer la nuit dans des lieux extérieurs, incluant les endroits publics ou privés, sans autorisation ni contrat, ou les endroits non conçus pour l'habitation humaine permanente;
- Passer la nuit dans un refuge d'urgence, incluant les refuges d'urgence de nuit pour les personnes en situation d'itinérance (incluant également les refuges pour des populations spécifiques, par exemple, les refuges pour les jeunes, les familles et les nouveaux arrivants), les refuges pour femmes victimes de violence et les refuges d'urgence pour personnes fuyant un désastre naturel ou la destruction de leur hébergement;

- Demeurer temporairement chez quelqu'un, mais sans garantie de résidence soutenue ou de possibilité immédiate d'accès à un logement permanent, ou vivant dans un logement de location temporaire et à court terme (par exemple, un motel) sans droit au maintien dans les lieux.

La collectivité désignée de Lévis a mandaté le Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ) pour coordonner le Projet de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) nommé « Tous pour toit ». Le Projet de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) regroupe le travail d'accompagnement réalisé par les intervenants issus d'organismes partenaires. Ainsi, les données relatives à la priorité 1 sont compilées par le Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ) dans l'exercice de son mandat. À ces données sont ajoutées les statistiques du Programme de supplément au loyer (PSL d'urgence) dont le Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ) est porteur puisqu'il s'occupe du volet de l'accompagnement.

L'itinérance chronique est suivie et documentée par le biais du dénombrement des personnes en situation d'itinérance. Nous ferons un premier bilan lorsque le rapport sur le dénombrement d'octobre 2022 sera publié.

### Bilan de l'année 2022-2023 :

#### Priorité 1 : Intervenir auprès de la personne en situation d'itinérance chronique en lui offrant un logement permanent et en favorisant son accompagnement dans son emménagement (SRA)

##### Résultat 1.1

##### Augmenter le nombre de personnes qui peuvent accéder à un logement permanent

###### Cible

Loger 12 personnes avec un PSL d'urgence (Programme de supplément au loyer).

###### Indicateurs de résultats

- Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique placées en logement permanent.
- Nombre de personnes en situation d'itinérance épisodique<sup>1</sup> placées en logement permanent.
- Nombre de personnes qui retournent à l'itinérance.

<sup>1</sup> L'itinérance épisodique est aussi appelée itinérance situationnelle. Il s'agit d'une situation où des personnes sont temporairement sans logement mais parviennent à en retrouver un après avoir vécu un certain temps sans abri. C'est le type d'itinérance le plus fréquent. (Source de la définition : gouvernement du Québec).

###### Échéance et partenaires

Mesure réalisée, tout au long de l'année, par l'organisme qui gère le projet de Stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA), soit le Centre aide et prévention jeunesse de Lévis (CAPJ) et collectée par le CISSS de Chaudière-Appalaches en fin d'année financière.

###### Outils

Les outils de collectes de données utilisés sont des documents formats Word et Excel développés par l'organisme. La mise à jour de ces outils se fait en fonction des nouvelles situations qui pourraient se présenter et dont il faudrait collecter les informations.

###### Sous-groupes

Grâce aux collectes de données exigées par le gouvernement fédéral, nous pouvons décliner nos informations en sous-groupes d'âge et de sexe. Nous pouvons même savoir combien de jours se sont écoulés pour que la personne, accompagnée par les intervenants de l'organisme, trouve un logement, et également avoir un suivi pour savoir si la personne est encore en logement.

###### Résultats

37 personnes en situation d'itinérance chronique ont demandé un logement permanent et 25 personnes ont été placées en logement permanent.

32 personnes en situation d'itinérance épisodique ont demandé un logement permanent et 20 personnes ont été placées en logement permanent.

6 personnes sont retournées à l'itinérance.

Sur les 45 personnes qui ont été placées en logement (25 en itinérance chronique et 20 en itinérance épisodique) : 24 sont des hommes et 21 sont des femmes.

Sur ces 45 personnes, 3 hommes et 1 femme sont handicapés; 1 homme ancien combattant.

Sur les 21 femmes : 1 est âgée de 12 à 24 ans, 19 sont adultes (25-64 ans) et 1 a plus de 65 ans.

Sur les 24 hommes : 23 sont adultes (25-64 ans) et 1 a plus de 65 ans.

Sur ces 45 personnes, 41 ont mis moins de 180 jours pour trouver un logement et 4 ont mis entre 181 et 365 jours.

Sur 18 Programmes de supplément au loyer (PSL d'urgence) offerts à Lévis, 4 personnes bénéficiaient de la subvention au 31 mars et 2 étaient en recherche de logement.

Ces résultats s'expliquent par trois enjeux majeurs :

- Le nombre de PSL d'urgence est limité à 18 à Lévis (12 adultes et 6 jeunes) ainsi que 6 en région (à Saint-Georges). Il est donc difficile de contenter toutes les personnes qui voudraient bénéficier de ce programme d'aide au logement.
- Certaines personnes se désistent et préfèrent opter pour une solution alternative (itinérance cachée, retour à la rue) quand l'offre est assortie d'un accompagnement.
- Certaines personnes ont également des troubles du comportement, de consommation qui amène à des expulsions, un refus de collaborer et d'obtenir du soutien.

Il est à préciser que suite au référencement réalisé par les intervenants de l'Accueil inconditionnel de Lévis (Le 55) et le Service d'aide à la recherche de logement (SARL), 36 personnes en itinérance ont été placées dans des lieux d'hébergement de type maison de chambres.

## Résultat 1.2 Augmenter le soutien personnalisé et intensif destiné à faciliter le maintien en logement

### Cible

100 % des personnes qui sont dans un logement garderont le logement.

### Indicateurs de résultats

Pour chaque personne placée en logement permanent :

- Suivi sur la salubrité du logement;
- Suivi sur la relation avec le voisinage et le propriétaire;
- Suivi sur le paiement du loyer;
- Suivi santé, dentaire et lunettes;
- Suivi alimentaire.

### Échéance et partenaires

Mesure réalisée, tout au long de l'année, par l'organisme qui gère le SRA (Projet de stabilité résidentielle avec accompagnement), soit le Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ), et collectée par le CISSS de Chaudière-Appalaches en fin d'année financière.

### Outils

Les outils de collecte de données utilisés sont des documents formats Word et Excel développés par l'organisme. La mise à jour de ces outils se fait en fonction des nouvelles situations qui pourraient se présenter et dont il faudrait collecter les informations.

### Sous-groupes

Les résultats n'ont pas été déclinés en sous-groupes.

	<p><u>Résultats</u> La cible est atteinte. Les personnes qui sont entrées en logement permanent étaient toujours dans les lieux au 31 mars 2023.</p> <p>Un très bon travail d'accompagnement a été réalisé par le personnel et a permis un excellent soutien intensif et personnalisé. C'est ainsi que nous pouvons constater qu'au cours de l'année 2022-2023, il y a eu :</p> <p>372 suivis sur la salubrité du logement; 124 suivis sur la relation avec le voisinage; 62 suivis sur la relation avec le propriétaire; 372 suivis sur le paiement du loyer; 62 suivis santé, dentaire et lunettes; 62 suivis au niveau de l'alimentation.</p>
<b>Résultat 1.3</b>	<p><b>Renforcer l'accès aux services périphériques répondant aux besoins de base</b></p> <hr/> <p><u>Cible</u> 100 % des personnes qui le demandent recevront un accompagnement pour leurs besoins de base.</p> <p><u>Indicateurs de résultats</u> Pour chaque personne placée en logement, il faut s'assurer de son accès aux services complémentaires (sécurité alimentaire, sécurité matérielle, consultation budgétaire, fiducie volontaire, accès aux soins de santé, dentaires et lunettes ainsi que des milieux de vie permettant l'affiliation).</p> <p><u>Échéance et partenaires</u> Mesure réalisée tout au long de l'année par les organismes suivants : le Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ) de Lévis, Espace Finances (anciennement l'Association canadienne d'économie familiale - ACEF), ainsi que la Société de réadaptation et d'intégration communautaire (SRIC), et collectée par le CISSS de Chaudière-Appalaches en fin d'année financière.</p> <p><u>Outils</u> Les outils de collecte de données utilisés sont des documents formats Word et Excel développés par les organismes. La mise à jour de ces outils se fait, au fil de l'année, en fonction des nouvelles situations qui pourraient se présenter et dont il faudrait collecter les informations.</p> <p><u>Sous-groupes</u> Les résultats n'ont pas été déclinés en sous-groupes.</p> <p><u>Résultats</u> La cible est atteinte pour les trois organismes concernés. Toutes les personnes qui le désiraient ont reçu un accompagnement pour leurs besoins de base et ont eu accès à des services connexes.</p> <p>Le Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ) a accompagné 31 personnes dans des services périphériques. Espace Finances (anciennement l'Association canadienne d'économie familiale - ACEF) a offert un service d'intervention individualisé budgétaire et de logement à 29 personnes. L'organisme a également offert une liaison avec les ressources appropriées du milieu à 14 personnes et a outillé celles-ci afin d'améliorer leurs conditions de vie par le biais d'ateliers. 19 personnes ont été soutenues par un don du Fonds de lutte à l'itinérance destiné aux personnes itinérantes ou à risque de le devenir, et ce, afin de les supporter dans leur stabilité résidentielle. Finalement, 14 personnes ont eu recours au service de fiducie volontaire, afin d'améliorer leurs aptitudes à la gestion et stabiliser leur situation pour conserver leur logement.</p> <p>La Maison des Hauts-Bois de la Société de réadaptation et d'intégration communautaire (SRIC) a reçu 521 personnes dont 132 pour une crise locative (situation d'itinérance situationnelle, épisodique ou chronique).</p>

Parmi les 56 personnes qui demandaient un lieu de transition, 16 vivaient une rupture amoureuse, 28 étaient en conflit avec leur conjoint(e), 29 étaient en conflit avec leur famille et 59 personnes vivaient une situation de conflit dans leur milieu.

Toutes ces personnes, précaires au niveau de la stabilité résidentielle et susceptibles de demander une relocalisation à l'admission, ont été référées lorsque le besoin se présentait vers des organismes d'aide pour la sécurité alimentaire, matérielle, financière, ou pour des soins de santé ou des services permettant l'affiliation.

Nous avons répertorié 110 personnes qui ont quitté la Maison des Hauts-Bois pour un logement autonome; 84 personnes ont quitté pour des chambres et 36 ont été hébergées par des amis ou de la famille.

## 5. Résultats régionaux supplémentaires visés par la communauté en matière de prévention et de réduction de l'itinérance

Notre collectivité désignée a choisi de suivre d'autres résultats régionaux en matière de prévention et de réduction de l'itinérance. En effet, les organismes sont unanimes pour dire que les personnes qui sont placées, au minimum en logement transitoire, ont plus de chance de sortir de la rue dans la mesure où leur sont offert un suivi et un accompagnement soutenus.

Les organismes de la collectivité désignée offrent des services très diversifiés, ce qui permet une pluralité intéressante d'interventions permettant d'obtenir des résultats probants.

Les organismes qui ont collecté ces informations sont : le Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ), Espace Finances (anciennement l'Association canadienne d'économie familiale – ACEF), L'ADOberge de Chaudière-Appalaches, Alliance jeunesse, Aux Quatre Vents, Café la Mosaïque, Espace Mélilot, Le Filon, Comptoir Le Grenier et la Société de réadaptation et d'intégration communautaire (SRIC).

### Priorité 2 : Éviter la rue et/ou permettre de sortir de la rue des jeunes en fin de placement d'un centre de réadaptation, des femmes, des familles via un réseau d'hébergement de transition et de dépannage avec soutien communautaire

#### Résultat 2.1 Renforcer une offre diversifiée de services communautaires d'hébergement temporaire et des places réparties sur le territoire

##### Cible

100 % des personnes recevront un service d'accompagnement

##### Indicateurs de résultats

- Nombre de jeunes à risque d'itinérance placés en logement transitoire.
- Nombre de jeunes à risque d'itinérance placés en hébergement de dépannage.
- Nombre de personnes adultes à risque d'itinérance placées en logement transitoire.
- Nombre de femmes à risque d'itinérance placées en logement transitoire.
- Nombre de personnes à risque d'itinérance placées en hébergement de crise/dépannage.
- Nombre de familles à risque d'itinérance placées en hébergement de dépannage.

##### Échéance et partenaires

Mesure réalisée tout au long de l'année et collectée en fin d'année financière par 5 organismes : le Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ), la Société de réadaptation et d'intégration communautaire (SRIC), Espace Mélilot, Alliance jeunesse et l'ADOberge Chaudière-Appalaches.

### Outils

Les outils de collecte de données utilisés sont des documents formats Word et Excel développés par les organismes. La mise à jour de ces outils se fait, au fil de l'année, en fonction des nouvelles situations qui pourraient se présenter et dont il faudrait collecter les informations.

### Sous-groupes

Les résultats n'ont pas été déclinés en sous-groupes.

### Résultats

Nous pouvons constater que plusieurs personnes n'ont pas pu être logées comme elles l'auraient souhaité. Les informations ci-après sont des données regroupées de l'ensemble des partenaires qui offrent de l'hébergement transitoire et de crise/dépannage.

#### **Logement transitoire :**

70 jeunes à risque d'itinérance ont demandé à être placés dans un logement transitoire; de ce nombre, 31 ont été logés.

63 adultes à risque d'itinérance ont demandé à être placés dans un logement transitoire; de ce nombre, 52 ont été logés.

60 femmes à risque d'itinérance ont demandé à être placées dans un logement transitoire; de ce nombre 29 ont été logées.

#### **Hébergement de dépannage :**

180 jeunes à risque d'itinérance ont demandé à être placés dans un hébergement de dépannage; 85 ont été hébergés.

10 familles à risque d'itinérance ont demandé à être placées dans un hébergement de dépannage; 7 ont été hébergées.

#### **Hébergement de crise :**

72 adultes à risque d'itinérance ont demandé à être placés dans un hébergement de crise; 72 ont été hébergés.

La Société de réadaptation et d'intégration communautaire (SRIC) n'a pas été en mesure de départager ses statistiques mais l'organisme a pu nous donner le nombre total de références faites, du départ de la Maison des Hauts-Bois vers :

- Des ressources d'hébergement transitoire (incluant appartement supervisé et organismes communautaires) : 113 personnes;
- RTF : 7 personnes;
- Thérapie de plus de trois mois : 25 personnes.

La demande étant bien supérieure à l'offre et il n'a pas été possible de répondre à tous les besoins d'hébergement. Cependant, chaque personne a reçu un service d'accompagnement par l'ensemble des organismes concernés.

À l'organisme Alliance jeunesse, il y a eu 10 départs de résidents en cours d'année. Les 39 personnes qui n'ont pas eu leur logement demeurent sur la liste d'attente. Lorsqu'il n'est pas possible d'intégrer rapidement une personne, l'aide d'un travailleur de rue lui est proposée ou elle est référée vers une autre ressource afin de recevoir l'aide nécessaire jusqu'à son intégration.

À Espace Méliot, 10 femmes ont pu être accueillies (8 femmes à Espace Méliot, une à Alliance jeunesse et une au Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ) via le Triptyque). Il est important de noter que, pour une majorité de femmes rencontrées, il a été impossible de les héberger en logement transitoire puisque le nombre de places disponibles est limité et que les critères pour intégrer ce type de logement ne sont pas toujours rencontrés par les demandeuses. Cependant, pour la très grande majorité d'entre elles, elles ont été

	<p>accompagnées dans leurs démarches afin de trouver un hébergement temporaire ou d'urgence. Les lieux de référence sont : La Maison des Hauts-Bois, La Jonction pour Elle, Logis Lévis, l'Office municipal d'habitation (OMH), le Tremplin (personnes immigrantes), l'urgence sociale, le YWCA et la Maison Revivre.</p> <p>À l'ADOberge de Chaudière-Appalaches, il y a également une longue liste d'attente.</p> <p>Au Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ), il y a eu plusieurs départs vers d'autres logements : 6 au Triptyque, 4 à la Rose des Vents et 2 familles dans les logements dépannage famille.</p>
<p><b>Résultat 2.2</b></p>	<p><b>Diminuer le nombre de personnes qui retournent dans la rue</b></p> <hr/> <p><u>Cible</u> 100 % des personnes qui arrivent en logement transitoire accéderont à un logement permanent.</p> <p><u>Indicateurs de résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes qui arrivent / nombre de personnes qui repartent dans la rue.</li> <li>- Garder le contact et suivi après 6 mois, un an et 2 ans.</li> </ul> <p><u>Échéance et partenaires</u> Mesure réalisée toute l'année et collectée en fin d'année financière par 4 organismes : le Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ), la Société de réadaptation et d'intégration communautaire (SRIC) avec leur Maison sous les arbres et Maison des Hauts-Bois, Espace Méliot et Alliance jeunesse.</p> <p><u>Outils</u> Les outils de collecte de données utilisés sont des documents formats Word et Excel développés par les organismes. La mise à jour de ces outils se fait, au fil de l'année, en fonction des nouvelles situations qui pourraient se présenter et dont il faudrait collecter les informations.</p> <p><u>Sous-groupes</u> Les résultats n'ont pas été déclinés en sous-groupes.</p> <p><u>Résultats</u> Il n'est pas évident de dire si les personnes qui arrivent en logement transitoire accèdent à un logement permanent parce qu'une période d'une année, c'est court pour ce genre de processus.</p> <p>Sur 99 personnes (collecte de l'ensemble des 4 organismes) arrivées en logement transitoire, 1 seule personne est retournée à la rue. De plus, 72 personnes ont reçu un suivi de plus de 6 mois. À noter que la Société de réadaptation et d'intégration communautaire (SRIC) n'était pas en mesure de fournir des statistiques puisqu'il n'y a aucun suivi de plus de 6 mois à la sortie de cet établissement. L'organisme ajoute par contre une information complémentaire : même si la Maison des Hauts-Bois n'est pas une ressource d'hébergement transitoire, il est intéressant de savoir que sur le nombre total d'admissions (521), tous types de crises ou besoins confondus, 30 personnes sont considérées encore comme étant sans domicile fixe lors du départ de la ressource.</p>
<p><b>Résultat 2.3</b></p>	<p><b>Renforcer le réseau d'accueil communautaire de jour de type inconditionnel et mixte</b></p> <hr/> <p><u>Cible</u> 100 % des personnes auront accès aux lieux de leur choix plusieurs fois par semaine, sans contrainte.</p> <p><u>Indicateur de résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de lieux d'accueil disponibles.</li> </ul> <p><u>Échéance et partenaires</u> Mesure réalisée en fin d'année financière par l'ensemble des organismes de la collectivité désignée.</p> <p><u>Outils</u></p>

	Pas d'outil pour mesurer ce résultat puisqu'il s'agit de lieux physiques.
<b>Résultat 2.3</b>	<p><u>Résultats</u> Le territoire de Lévis compte présentement 4 accueils : Le 55, le Filon, Aux Quatre Vents et Café la Mosaïque.</p> <p>Les personnes sont invitées à fréquenter ces lieux chaque jour, sans contrainte particulière, mais en respectant les règles de vie des lieux.</p> <p>Il est important que les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être puissent pouvoir compter sur des lieux d'accueil, ce qui facilitent également la possibilité de leur offrir un accompagnement.</p>

**Priorité 3 : Mettre en place ou maintenir une inclusion sociale dans un souci d'éviter une désaffiliation sociale aux personnes itinérantes ou à risque de le devenir (activités, offres de services)**

<b>Résultat 3.1</b>	<b>Augmenter les services de soutien à la clientèle</b>						
	<hr/> <p><u>Cible</u> 100 % des personnes qui le désirent se voient offrir des ateliers (cuisine, budget, etc.).</p> <p><u>Indicateurs de résultats</u> Nombre d'offres de service des organismes. Lieux d'accueil mixte socio-économique, sans condition spécifique, et de type inconditionnel de jour, où les personnes seront en contact avec une offre de service volontaire et non engageante.</p> <p><u>Échéance et responsables</u> Mesure réalisée toute l'année et collectée en fin d'année financière par les organismes de la collectivité désignée.</p> <p><u>Outils</u> Les outils de collecte de données utilisés sont des documents formats Word et Excel développés par les organismes. La mise à jour de ces outils se fait, au fil de l'année, en fonction des nouvelles situations qui pourraient se présenter et dont il faudrait collecter les informations.</p> <p><u>Sous-groupes</u> Les résultats n'ont pas été déclinés en sous-groupes.</p> <p><u>Résultats</u> Il n'est pas évident de déterminer combien de personnes ont participé à des ateliers ou ont reçu des services puisque les organismes n'ont pas tous collecté l'information. Cependant, nous pouvons constater qu'une large gamme d'ateliers est proposée aux usagers, par exemple : cuisines collectives, dîners collectifs, jardins de production, groupes d'achats, activités sociales et culturelles, activités sportives, etc.</p> <p>Voici le portrait répertorié :</p> <table border="1"> <tr> <td><b>Espace Finances (anciennement l'Association canadienne d'économie familiale - ACEF)</b> 3 offres de service : - Mon logement, en avoir un et le conserver - Fiducie volontaire - Fonds de dépannage</td> <td>Ateliers budget / bail</td> <td>25 personnes</td> </tr> <tr> <td><b>ADOberge de Chaudière-Appalaches</b> 3 offres de service - Hébergement 30 à 60 jours - Hébergement 1 à 5 jours</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ateliers de cuisine</li> <li>▪ Ateliers de prévention (toxicomanie, sexualité, relations saines)</li> <li>▪ Activités de loisirs (sports, arts) (4x par semaine)</li> </ul> </td> <td>71 personnes</td> </tr> </table>	<b>Espace Finances (anciennement l'Association canadienne d'économie familiale - ACEF)</b> 3 offres de service : - Mon logement, en avoir un et le conserver - Fiducie volontaire - Fonds de dépannage	Ateliers budget / bail	25 personnes	<b>ADOberge de Chaudière-Appalaches</b> 3 offres de service - Hébergement 30 à 60 jours - Hébergement 1 à 5 jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ateliers de cuisine</li> <li>▪ Ateliers de prévention (toxicomanie, sexualité, relations saines)</li> <li>▪ Activités de loisirs (sports, arts) (4x par semaine)</li> </ul>	71 personnes
<b>Espace Finances (anciennement l'Association canadienne d'économie familiale - ACEF)</b> 3 offres de service : - Mon logement, en avoir un et le conserver - Fiducie volontaire - Fonds de dépannage	Ateliers budget / bail	25 personnes					
<b>ADOberge de Chaudière-Appalaches</b> 3 offres de service - Hébergement 30 à 60 jours - Hébergement 1 à 5 jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ateliers de cuisine</li> <li>▪ Ateliers de prévention (toxicomanie, sexualité, relations saines)</li> <li>▪ Activités de loisirs (sports, arts) (4x par semaine)</li> </ul>	71 personnes					

<b>- Post-hébergement</b>		
<b>Le Filon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ruche d'art (1x par semaine)</li> <li>▪ Dîners collectifs (2x par semaine)</li> <li>▪ Ateliers de vie communautaire</li> </ul>	Nombre de personnes inconnu
<b>Café la Mosaïque</b>	<p>14 activités animées par des bénévoles (entre 1x par semaine et 1x par mois) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Restaure-Café</li> <li>▪ Samedi jeux de société</li> <li>▪ Jeudi famille</li> <li>▪ Massage au suivant</li> <li>▪ Caféine pour l'âme</li> <li>▪ Présence d'aumôniers</li> <li>▪ Atelier de méditation</li> <li>▪ Soirée Jazz</li> <li>▪ Café Philo</li> <li>▪ Exposants d'art</li> <li>▪ Tricote-Don</li> <li>▪ Journée Fête de Noël</li> <li>▪ Fête des voisins</li> <li>▪ Journée St-Valentin</li> </ul> <p>Accueil de 34 personnes en travaux compensatoires et de 5 en réinsertion sociale et/ou retour progressif au travail et/ou convalescence d'une maladie mentale ou physique</p>	555 personnes
<b>Aux Quatre Vents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Repas communautaires</li> <li>▪ Mets préparés</li> <li>▪ Atelier autogestion anxiété, estime de soi</li> <li>▪ Causerie</li> <li>▪ Cuisine</li> <li>▪ Yoga</li> <li>▪ Jeux</li> <li>▪ Cinéma</li> <li>▪ Sorties de groupe (hockey, cabane à sucre, théâtre, restaurants)</li> <li>▪ Activités artistiques</li> <li>▪ Formations</li> </ul>	28 personnes
<b>1 offre de service : Inclusion-solidarité</b>		
<b>Comptoir Le Grenier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aide alimentaire</li> <li>▪ Accompagnement vers la stabilité résidentielle</li> <li>▪ Implication bénévole et intégration sociale</li> <li>▪ Ateliers pour l'employabilité (emploi/études)</li> </ul>	306 personnes + 456 familles
<b>La Société de réadaptation et d'intégration communautaire (SRIC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagnement et aide à la recherche d'emploi/revenu et de logement</li> <li>▪ Référencement (maillage avec différents professionnels de la santé et différents programmes du réseau communautaire et public)</li> <li>▪ Accès internet</li> <li>▪ Partenariat avec différents organismes pour offrir des ateliers d'information et sensibilisation avec l'A-Droit, ateliers d'information et sensibilisation avec l'infirmière communautaire, rencontres avec l'intervenante VIP, rencontre avec la police communautaire, etc.</li> <li>▪ Distributeur officiel de CAMI (site pour obtenir du matériel de consommation sécuritaire et dépôt officiel du matériel souillé SIRSAU)</li> <li>▪ Cartes d'accès pour la salle de sport, le musée et le cinéma pour sensibiliser à l'importance d'une vie sociale et saine pour une meilleure santé mentale</li> <li>▪ Don de passes d'autobus pour la clientèle hébergée</li> </ul>	Nombre de participants inconnu
<b>Pour la Maison sous les Arbres et la Maison des Hauts-Bois :</b>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Services ponctuels de douche, repas, lavage, don de vêtements (sans obligation d'être hébergé) pour la clientèle itinérante désaffiliée principalement</li> </ul>
<p><b>Centre aide et prévention jeunesse (CAPJ)</b></p> <p><b>1 offre de service : Le 55</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conservation de documents</li> <li>▪ Fiducie volontaire</li> <li>▪ Accès internet</li> <li>▪ Douche</li> <li>▪ Soins de santé communautaire</li> <li>▪ Aide à la relocalisation</li> <li>▪ Maillage avec divers organismes et professionnel du réseau de la santé et des services sociaux</li> </ul> <p style="text-align: right;">168 personnes</p>

**Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches**

**Québec** 

[www.cisss-ca.gouv.qc.ca](http://www.cisss-ca.gouv.qc.ca)

